



Penser Gruyère - un plan d'action

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

Association Régionale la Gruyère (ARG)

Secrétariat régional

Rue Condémine 56

1630 Bulle 2

Tél. 026/919.87.50

Fax 026/919.87.49

www.regiongruyere.ch

info@regiongruyere.ch

Mars 2011

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	p. 3
2. ORGANISATION DE L'ARG ET ACTIVITES DES DIFFERENTS ORGANES	p. 3
2.1 <u>Organisation de l'ARG</u>	p. 3
2.2 <u>Activités des différents organes</u>	p. 3
2.2.1 Assemblée des délégués	p. 3
2.2.2 Comité de direction	p. 4
2.2.3 Commissions	p. 5
2.2.4 Travaux du secrétariat régional	p. 10
2.2.5 Représentations du Président	p. 10
3. MOYENS MIS EN OEUVRE POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL	p. 13
3.1 <u>Fonds régional d'investissement</u>	p. 13
3.2 <u>Participation globale des communes à l'ARG</u>	p. 13
4. COMPTES DE L'ASSOCIATION REGIONALE	p. 13
5. APPROBATION	p. 14

- ANNEXES** :
- Utilisation du Fonds régional d'investissement à fin 2010
 - Tableau de participation globale 2010 des communes à l'ARG
 - Comptes 2010

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

1. INTRODUCTION

Ce rapport d'activités récapitule le travail réalisé par l'ARG au cours de l'année 2010.

Il comprend d'une part, un compte-rendu du travail des différents organes de l'Association et d'autre part, les comptes 2010 et annexes y relatives.

2. ORGANISATION DE L'ARG ET ACTIVITES DES DIFFERENTS ORGANES

2.1 Organisation de l'ARG

L'ARG se compose de l'Assemblée des délégués constituée des représentants des 27 communes de la Gruyère (26 depuis le 1.1.2011), d'un comité de direction et d'un secrétariat régional.

Le secrétariat régional est assumé par Mme Nadine Gobet qui travaille au sein de la Fédération Patronale et Economique à Bulle. Elle participe à la mise en œuvre de la Nouvelle Politique Régionale, aux travaux du comité de direction, de la commission de réflexion, des différentes commissions et groupes de travail spécifiques.

2.2 Activités des différents organes

2.2.1 Assemblée des délégués

Elle est composée des représentants des 27 communes que comprend le district de la Gruyère (26 depuis le 1.1.2011).

L'Assemblée des délégués a été convoquée à deux reprises en 2010, le 27 mai et le 25 novembre (procès-verbaux n°51 et 52).

Le 27 mai, les délégués ont :

- approuvé à l'unanimité les comptes 2009
- approuvé à l'unanimité le rapport d'activités 2009 de l'ARG
- entendu une information sur la Nouvelle Politique Régionale
- assisté à une présentation de l'organisation régionale des sports dans la région de Vevey

Le 25 novembre, les délégués ont :

- accepté à l'unanimité le maintien de la contribution de fonctionnement à Fr. 4.- par habitant
- accepté à l'unanimité le budget 2011
- entendu des informations sur le projet de centre sportif régional, les clés de répartition intercommunales, l'incubateur Inno-Sud-FR de Vaulruz, ainsi que sur les Remontées mécaniques fribourgeoises

2.2.2 Comité de direction

Le comité de l'ARG se compose comme suit :

- M. Maurice Ropraz, Préfet, président
- M. Yves Grandjean, vice-syndic de Bulle, vice-président
- Mme Laurence Conus Castella, conseillère communale à Pont-en-Ogoz
- M. Joseph Gremaud, vice-syndic de Le Pâquier
- Mme Sylvie Magne, conseillère communale à Bulle
- M. Yves Menoud, syndic de Bulle
- M. Jean-Marc Piguet, syndic de Sâles
- M. Daniel Schmoutz, vice-syndic de Corbières
- M. Marc Stauffer, conseiller communal à Haut-Intyamon
- Mme Marie-Madeleine Tornare, conseillère communale à Charmey
- Mme Nadine Gobet, secrétaire régionale

Le comité de l'ARG s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2010 : le 21 janvier, le 4 mars, le 29 avril, le 1^{er} juillet, le 23 septembre et le 4 novembre (procès-verbaux no 251 à 256).

Il a préparé les deux Assemblées des délégués de l'année et suivi les travaux des commissions.

Le comité a :

- été régulièrement informé, lors de chaque séance, de l'avancement des travaux des différentes commissions
- suivi de près le projet de centre sportif régional
- participé activement avec la région de la Glâne-Veveyse à la création d'une antenne Fri Up intitulée Inno-Sud-FR à Vaulruz
- approuvé le rapport d'activités 2009
- approuvé les comptes 2009
- décidé de faire un don de Fr. 2'500.- en faveur de la Confrérie du Gruyère
- décidé d'adresser une lettre de soutien relative au projet de la Forteresse du Tosse
- décidé de verser Fr. 10'000.- à La Gruyère Tourisme pour le stand de la Gruyère au Comptoir Suisse
- désigné Mme Gobet pour représenter l'ARG dans le groupe de travail des Associations intercommunales chargé d'étudier une nouvelle clé de répartition
- décidé de verser en 2010 le solde de la contribution de l'ARG au projet des rives du lac de la Gruyère, soit Fr. 350'000.-, pour autant que le solde du financement soit assuré par les communes concernées, et de renoncer au remboursement des frais d'étude, représentant un montant de Fr. 30'000.-.

2.2.3 Commissions

Commissions administratives

Commission de réflexion

Elle est chargée d'examiner les objets à traiter par le comité et de procéder à des analyses particulières permettant une prise de position en connaissance de cause par les organes de décision.

Cette commission comprend le Président du comité de direction, M. Ropraz (Président), deux autres membres du comité, MM. Grandjean et Schmoutz et la secrétaire régionale.

Commission des finances

Elle est chargée d'examiner tous les aspects concernant les finances de fonctionnement de l'ARG, du Fonds régional d'investissement, ainsi que certains aspects particuliers.

Elle est composée de deux membres du comité, M. Menoud (Président), Mme Conus Castella et la secrétaire régionale.

Commission des affaires communales

Elle est chargée d'examiner les problèmes spécifiques aux communes et notamment les projets de lois dans le cadre de procédures de consultation.

Elle comprend trois membres du comité, soit MM. Menoud (Président), Stauffer et Mme Magne et la secrétaire régionale.

Commissions chargées de la mise en oeuvre du PDR

Les commissions actuelles sont les suivantes :

- ***Conseil régional des remontées mécaniques***
- ***Commission « Informatique »***
- ***Commission « Sports »***
- ***Commission « Transports »***

Conseil régional des remontées mécaniques

Ce groupe est composé d'un ancien membre du comité ARG et de deux représentants de chacune des quatre sociétés de remontées mécaniques de la Gruyère :

- M. Pierre-André Kolly, président
- MM. Philippe Clément et Jean-Pierre Repond pour Charmey
- MM. Anton Brülhart et Roger Schuwey pour Jaun
- MM. Nicolas Brodard et Philippe Gaillard pour La Berra

- MM. Christian Bussard et Antoine Micheloud pour Moléson
- Mme Nadine Gobet, secrétaire régionale

Une convention de collaboration, conclue entre l'ARG et les quatre sociétés de remontées mécaniques, règle les modalités de fonctionnement.

Le Conseil régional a établi avec les quatre sociétés de remontées mécaniques un tableau des investissements à réaliser d'ici 2011. Ce tableau a ensuite été transmis à l'ARG.

L'Assemblée des délégués de l'ARG a approuvé, en novembre 2008, un crédit d'investissement de Fr. 11'181'500.- en faveur des cinq projets des sociétés de remontées mécaniques de La Berra, Charmey, Jaun et Moléson.

Le Conseil régional ne s'est plus réuni depuis 2009, car ses activités ont été en partie reprises par la société constituée au niveau du canton, suite à l'acceptation par le Grand Conseil, le 3.12.2008, d'un Décret relatif à la participation financière de l'Etat de Fribourg au renouvellement des remontées mécaniques de base de La Berra, Charmey, Jaun, Moléson et Schwarzsee.

Ainsi, un crédit d'engagement de Fr. 25'210'000.- a été accordé pour le renouvellement des remontées mécaniques, soit les installations suivantes : un télésiège en remplacement de celui du « Brand-Plan-des-Gouilles » et du téléski « Gormanda » à la Berra, un télésiège en remplacement du téléski « Vounetz » à Charmey, un télésiège en remplacement du téléski « Gastlosen », le téléphérique « Plan-Francey-Moléson » et un télésiège en remplacement du téléski « Les Joux-Plan-Francey » à Moléson et un télésiège en remplacement des deux téléskis « Seeligrat » à Schwarzsee.

En décembre 2009, une société anonyme, dénommée Remontées mécaniques fribourgeoises SA, a été constituée afin de faire réaliser les travaux susmentionnés. Elle est présidée par M. Philippe Menoud, et comprend quatre représentants de l'Etat, cinq représentants des sociétés de remontées mécaniques concernées et deux représentants pour les régions de la Gruyère et Singine. Mme Nadine Gobet représente l'ARG au sein du Conseil d'administration.

En 2010, les travaux pour la rénovation du téléphérique de Moléson ont débuté et les travaux ont été adjugés pour les projets de Jaun et Schwarzsee. Pour Charmey, les travaux d'électromécanique et mandats d'ingénieurs ont également été attribués en 2010.

Commission « Informatique »

Cette commission est composée de :

MM. Marc Stauffer, Président
Yves Menoud
Christophe Bapst
Jean-Daniel Faessler
Jean-Jacques Grandjean
Mme Nadine Gobet, secrétaire régionale

Outre les deux membres du comité de l'ARG, cette commission comprend des personnes actives professionnellement dans les communes.

La commission ne s'est pas réunie depuis 2009, car elle a terminé ses travaux en cours.

En effet, l'Association CommuNet a pris le relais en ce qui concerne les solutions informatiques proposées aux communes. Devant l'évolution des tâches et les besoins de collaboration toujours plus importants entre les communes et l'Etat, l'objectif de CommuNet est de proposer des solutions informatiques et de télécommunications adaptées à ses membres, notamment en terme de réseaux, de télécommunications, de plateformes informatiques, d'hébergement et de sécurité. MM. Allaman et Faessler représentent l'ARG au sein du comité de CommuNet et M. Stauffer siège dans la Commission technique.

Le projet de cyberadministration fait l'objet de travaux, en collaboration avec la Chancellerie et des communes pilotes du canton. L'objectif est de mettre à disposition de partenaires et d'utilisateurs divers, d'une manière standardisée et hautement sécurisée, des informations confidentielles au travers d'applications web.

Le site internet de l'ARG a été mis en ligne en avril 2009.

Commission « Sports »

Cette commission était composée de :

M. Pierre Schroeter, président
Mme Sylvie Magne
M. Daniel Schmoutz
Mme Nadine Gobet, secrétaire régionale

Outre les deux membres du comité de l'ARG, cette commission comprenait des personnes qui sont concernées par la problématique des infrastructures sportives, soit :

MM. Pierre-Yves Binz
Carlo Gattoni
Firmin Esseiva
Jacques Genoud
Jean-Pierre Grangier
Béat Kunz
Charles Morel
Nicolas Repond
Etienne Rigolet
Gilles Seydoux
Stéphane Sudan

Cette commission a été constituée en 2007 suite à la demande de la commune de Bulle d'effectuer une réflexion au niveau régional à propos des infrastructures sportives. Il s'agissait de définir quels sont les besoins en infrastructures sportives en Gruyère et un cahier des charges a été établi par la commission en vue de réaliser une étude à ce sujet.

Elle n'a plus siégé à la suite de la réalisation de l'étude et du rapport final de la commission « Sports » établi en octobre 2009.

La commission « Sports » a mis en place deux sous-commissions : la sous-commission technique et la sous-commission financière chargée de réaliser une étude de faisabilité architecturale et financière pour un Centre sportif et de loisirs en Gruyère sur les terrains de La Perreire à Bulle et La Plaine des Marches à Broc.

Sous-commission technique

Cette sous-commission est composée de :

MM. Pierre-Yves Binz, responsable
Olivier Charrière, architecte
Firmin Esseiva
Carlo Gattoni
Roger Gut, architecte
Charles Morel
Etienne Rigolet
Daniel Schmoutz
Pierre Schroeter, président de la commission
Gilles Seydoux
Mme Nadine Gobet, secrétaire régionale

La sous-commission technique a pour but d'assurer un suivi régulier de l'avancement de l'étude architecturale du projet sur les trois sites retenus.

Sous-commission financière

MM. Charles Morel, responsable
Pierre-Yves Binz
Jean-Pierre Grangier
Mme Sylvie Magne
MM. Nicolas Repond
Etienne Rigolet
Pierre Schroeter, président de la commission
Stéphane Sudan
Mme Nadine Gobet, secrétaire régionale

La sous-commission financière est chargée des contacts avec les associations sportives, de la recherche de partenaires financiers pour la réalisation du centre sportif ainsi que de l'analyse financière du projet.

Dans ce cadre-là, un business plan a été établi et les chiffres ont été soumis à la haute école fédérale de sport de Macolin, au centre sportif de Zuchwil et au groupe ACCOR pour la partie hôtelière.

Des lettres d'intention ont également été préparées et adressées aux associations sportives ou autres qui sont susceptibles d'être intéressées par un tel centre.

Sur la base de ces résultats, la commission « Sports » a présenté son rapport final lors de l'Assemblée des délégués de l'ARG, le 12.11.2009, pour les sites de La Perreire à Bulle et La Plaine des Marches à Broc. Elle a adressé un questionnaire à toutes les communes gruyériennes afin de leur donner la possibilité de se prononcer sur cette étude de faisabilité.

En fin d'année 2009, la commission a rencontré successivement une délégation de la commune de Bulle et une délégation de la commune de Broc pour présenter les résultats de ses travaux, ainsi que Mme la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport.

En 2010, des membres de la commission « Sports » ont rencontré des représentants des communes de Bulle et de Broc, afin d'affiner les projets sous l'angle technique et de préparer une séance de discussions avec les Services de l'Etat.

Une rencontre s'est déroulée en août 2010 entre les représentants de la Commission « Sports » et des délégués de la Promotion économique (PEF), de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) et du Service des sports, afin d'étudier les techniques de financement au niveau de l'Etat.

Une séance a ensuite eu lieu avec la Promotion économique et l'UFT pour clarifier la planification horaire relative à l'occupation des infrastructures sportives et de l'hôtel et pour discuter plus en détails du business plan. L'objectif était également de s'assurer de la compatibilité des utilisations par les clients locaux et les clients externes (sportifs et séminaires).

Parallèlement, il a été décidé de créer une sous-commission de régionalisation des sports. Des lignes directrices ont été soumises au comité de direction de l'ARG, qui les a approuvées.

La première séance de la sous-commission de régionalisation, à laquelle ont participé des membres du comité de direction, a eu lieu le 6 octobre 2010. Il a été décidé de créer un bureau de cette sous-commission (composé d'un représentant de chacune des communes de Bulle, Broc, Charmey qui ont des infrastructures lourdes, d'un représentant du comité de direction de l'ARG, d'un représentant du sport scolaire et d'un représentant du sport associatif), dont le rôle est de présenter un projet de concept directeur de régionalisation du sport en Gruyère d'ici la fin avril 2011. Les membres se rencontrent mensuellement afin de mener à bien cette analyse.

Commission « Transports »

Cette commission est composée de :

Mme Marie-Madeleine Tornare, présidente
MM. Jean-Marc Beaud
Jean-Marie Castella
Georges Oberson
Jean-Marc Piguet
Yves Sudan
Jean-Pierre Thürler

Mme Nadine Gobet, secrétaire régionale

Cette commission a été mise sur pied notamment pour examiner les fiches d'action concernant les transports qui figurent dans le Programme de Développement Régional.

Etant donné qu'il n'y avait pas de dossier particulier concernant ladite commission, elle ne s'est pas réunie en 2010.

Pour rappel, des lignes de bus-pyjama ont été mises en place en 2009 avec le soutien de l'ARG pendant trois ans.

2.2.4 Travaux du secrétariat régional

La secrétaire régionale, Mme Nadine Gobet, a participé aux travaux des commissions, de plusieurs groupes de travail et a tenu les procès-verbaux des séances des différents organes de l'ARG. Elle a également administré les comptes et le Fonds régional d'investissement.

Sur la base du mandat de prestations de la Promotion économique du canton de Fribourg, le secrétariat a mis à jour la liste des terrains d'activité en mains publiques, disponibles en Gruyère, qui figurent également sur le site internet.

La secrétaire régionale a pris part à neuf séances de la Conférence des régions, appelée INNOREG FR, ainsi qu'à diverses séances relatives au projet d'incubateur d'entreprises Inno-Sud-FR développé et mis en place avec Fri Up en collaboration avec l'ARG et la région Glâne-Veveyse à l'ancien Arsenal de Vaulruz. Ce projet NPR a été accepté par la CAPE en septembre 2010.

Dans le cadre de la préparation de la 2^{ème} phase NPR, elle a participé à un atelier « Tourisme et Patrimoine » organisé par la Promotion économique, ainsi qu'à un atelier des régions pour la préparation du Programme cantonal pluriannuel mis en place par la Promotion économique également.

La secrétaire a également participé à plusieurs séances avec l'entreprise SOFIES dans le cadre du mandat donné par les régions pour l'identification de projets d'écologie industrielle le canton de Fribourg.

Au niveau de la formation, elle a suivi un séminaire Regiosuisse, le 9 juin 2010, sur le thème des projets énergétiques dans la NPR, ainsi qu'à un atelier de la recherche (2 novembre 2010) organisé dans le cadre de la Journée de la recherche à l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes à Fribourg.

En tant que représentante des régions, la secrétaire régionale a pris part à trois séances du comité de pilotage du Pôle scientifique et technologique Fribourg dont elle est membre.

2.2.5 Représentations du Président

Le Président a participé à plusieurs séances concernant un projet de cluster « Food and Tourisme ».

Il a également pris part à différentes réunions avec les instances politiques en relation avec le suivi du projet de centre sportif régional.

D'autre part, la structure politique du canton de Fribourg attribue aux Préfets de nombreuses tâches du ressort de la région. Dans ce sens, le Président de l'ARG a œuvré activement dans les domaines suivants, en qualité de Préfet de la Gruyère (cf. liste spécifique ci-après).

Activités de M. Maurice Ropraz, Préfet de la Gruyère, durant l'année 2010

Institution	Fonction exécutive	Fonction au sein de l'assemblée des délégués
Association des Communes de la Gruyère pour l'école du Cycle d'orientation du district	Président	Président
Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG)		Président
Association Régionale la Gruyère (ARG)	Président	Président
Association Touristique de la Gruyère (ATG)	Membre invité	
Association "Stop Violence en Gruyère"	Président	Président
Commission du Collège du Sud	Président	
Commission soins à domicile et aide familiale	Président	
Commission EMS de la Gruyère	Président	
Commission cantonale des dangers naturels	Président	
Commission tripartite pour les ORP du Sud	Co-Président	
Fondation Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère	Président du Conseil	
Fondation du château de Gruyères	Vice-président du Conseil	
Fondatio Pro Gruyères	Président du Conseil	
Fondation Rieter	Président du Conseil	
Fondation Rose Loretan	Président du Conseil	
Fondation de la jeunesse Pass'age	Membre du Conseil	
Conférence des Préfets du canton	Membre	
Groupe de coordination "loup" du canton de Fribourg	Président	
Groupe cantonal parking dans les Préalpes	Président	
Groupe cantonal manifestations publiques	Membre	
MOBUL		Président

3. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

3.1 Fonds régional d'investissement

Le Fonds régional d'investissement, décidé en 1997 lors de l'adoption des nouveaux statuts de l'ARG, était fixé à Fr. 12'000'000.-. Ainsi, il était prévu de l'alimenter par les contributions ordinaires des communes jusqu'en 2012, à raison de Fr. 1'000'000.- par année jusqu'en 2003 et de Fr. 625'000.- de 2004 à 2011.

L'Assemblée des délégués a décidé, le 11 octobre 2006, de recapitaliser ce Fonds, à raison de Fr. 1'000'000.- dès 2007 au lieu de Fr. 625'000.- par année jusqu'en 2020 y compris, au lieu de 2011.

La région accorde une aide sous forme de fonds, prêt, prise de participation, garantie de prêts ou prise en charge d'intérêts pour des projets d'intérêt régional admis par l'Assemblée des délégués de l'ARG.

L'aide se compose d'une participation de toutes les communes de la région pour 70% (prélèvement dans le Fonds régional) et de contributions supplémentaires d'investissement qui sont dues par la ou les communes directement intéressées à la réalisation d'un projet d'intérêt régional. La part de ces contributions supplémentaires s'élève à 30% du total des aides de l'ARG, soit 20% à charge des communes sièges et 10% pour les autres communes intéressées.

Les aides octroyées par le Fonds régional d'investissement sont déterminées par les articles 21 à 27 et les articles 30 et 31 des nouveaux statuts de l'ARG approuvés lors de l'Assemblée des délégués du 21 novembre 2007.

A fin 2010, les contributions encaissées s'élevaient à Fr. 12'875'000.- et l'utilisation effective et décidée du fonds à Fr. 19'421'902.65 selon tableau annexé.

3.2 Participation globale des communes à l'ARG

En 2010, les communes ont versé une contribution de fonctionnement de Fr. 4.- par habitant et ont alimenté le Fonds régional d'investissement à raison de Fr. 1'000'000.-.

Le tableau de participation globale figure en annexe.

4. COMPTES DE L'ASSOCIATION REGIONALE

Les comptes de fonctionnement de l'ARG pour 2010 figurent en annexe. Ils seront approuvés lors de la prochaine Assemblée des délégués qui aura lieu le 12 mai 2011.

5. APPROBATION

Rapport d'activités 2010

approuvé par le comité de direction de l'ARG en séance du 7 avril 2011, à Bulle.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION DE L'ARG

Le Président :

Maurice Ropraz, Préfet



La secrétaire régionale :

Nadine Gobet



ANNEXES

UTILISATION DU FONDS REGIONAL D'INVESTISSEMENT

CONTRIBUTIONS ORDINAIRES D'INVESTISSEMENT

Situation à fin 2010

Financement du Fonds jusqu'à fin 2020

De 1997 jusqu'en 2003	Fr.	1'000'000.00
De 2004 jusqu'en 2006	Fr.	625'000.00
De 2007 jusqu'en 2020	Fr.	1'000'000.00

Utilisation effective et décidée du Fonds à fin 2010

Remontées mécaniques - travaux urgents	Fr.	327'600.00
Renouvellement des remontées mécaniques	Fr.	4'900'000.00
Espace Gruyère	Fr.	2'100'000.00
Canons à neige Jaun	Fr.	98'000.00
Etude Rives du lac (Fr. 248'199.15 - Fr. 75'000.-)	Fr.	173'199.15
Canons à neige La Berra	Fr.	274'400.00
Concept touristique régional (Fr. 196'100.50 - Fr. 63'000.-)	Fr.	133'100.50
Salle de spectacle du CO	Fr.	1'400'000.00
Centre thermoludique de Charmey	Fr.	700'000.00
Canons à neige La Berra	Fr.	59'611.00
Aménagement des rives du lac de la Gruyère	Fr.	500'000.00
Etude Centre sportif régional	Fr.	272'187.00
Bus-pyjama (2009 et 2010)	Fr.	111'755.00
Téléphérique de Moléson	Fr.	2'491'650.00
Participation aux frais d'exploitation de la SA Remontées méc. frib.	Fr.	50'242.50
<i>Décidée mais non versée :</i>		
<i>Bus-pyjama pendant 3 ans (reste 1 an)</i>	<i>Fr.</i>	<i>70'000.00</i>
<i>Projets de remontées mécaniques</i>	<i>Fr.</i>	<i>5'335'400.00</i>
<i>Participation aux frais d'exploitation de la SA Remontées méc. frib.</i>	<i>Fr.</i>	<i>74'757.50</i>
<i>Musée gruérien</i>	<i>Fr.</i>	<i>350'000.00</i>
	<i>Fr.</i>	<i>5'830'157.50</i>
TOTAL		Fr. 19'421'902.65

Avances du fonctionnement ARG au Fonds Régional d'investissement

Avances 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009	Fr.	375'605.80
Avance 2010	Fr.	96'274.30
		Fr. 471'880.10

Mode de financement jusqu'au 31.12.2010

Cotisations au Fonds (de 1997 à 2010 y compris)	Fr.	12'875'000.00
Emprunts (ATFx)	Fr.	0.00
Prêt du fonctionnement ARG au Fonds Régional d'investissement	Fr.	471'880.10
TOTAL		Fr. 13'346'880.10

Solde disponible dans le Fonds Régional jusqu'en 2020 y compris

Financement du Fonds de 1997 jusqu'en 2020 y compris	Fr.	22'875'000.00
Utilisation effective et décidée du Fonds à fin 2010	Fr.	19'421'902.65
Part de l'ARG (70%)		Fr. 3'453'097.35

Participation globale des communes pour 2010

	Bases de calcul ¹		Contributions de fonctionnement Fr. 4.00/habitant (Fr. pour l'année)	Contributions ordinaires d'investissement (Fr. pour l'année)	Contributions supplémentaires d'investissement Projet Moléson ² (Fr. pour l'année)	Contributions supplémentaires d'investissement Projet de Moléson ³ (Fr. pour l'année)	Contributions supplémentaires d'investissement Projet du Musée ⁴ (Fr. pour l'année)	Contributions supplémentaires d'investissement Projet du Musée ⁵ (Fr. pour l'année)	Montant total des contributions ⁶ pour 2010 (Fr. pour l'année)
	Population légale au 31.12.2008	Indice régional de capacité financière 2009-2010							
Bas-Intyamon	1'085	83.66	3'630.85	19'473.55		3'465.80		1'791.20	28'361.40
Botterens	466	92.80	1'729.80	9'277.50		1'651.15		853.35	13'511.80
Broc	2'204	98.54	8'687.30	46'593.15		8'292.40		4'285.70	67'858.55
Bulle	17'494	121.61	85'097.80	456'411.35		81'229.80	100'000.00	0.00	722'738.95
Cerniat	326	78.03	1'017.50	5'457.30		971.25		501.95	7'948.00
Charmey	1'772	94.47	6'696.05	35'913.35		6'391.65		3'303.35	52'304.40
Châtel-sur-Montsalvens	234	118.86	1'112.55	5'966.90		1'061.95		548.85	8'690.25
Corbières	389	100.59	1'565.20	8'394.65		1'494.05		772.15	12'226.05
Crésuz	274	138.68	1'519.95	8'151.95		1'450.85		749.85	11'872.60
Echarlens	662	101.32	2'682.95	14'389.70		2'561.00		1'323.60	20'957.25
Grandvillard	684	92.75	2'537.65	13'610.30		2'422.30		1'251.90	19'822.15
Gruyères	1'753	94.30	6'612.30	35'464.30	355'950.00	6'311.75		3'262.05	407'600.40
Hauteville	547	88.84	1'943.80	10'425.45		1'855.45		958.95	15'183.65
Haut-Intyamon	1'435	81.10	4'655.15	24'967.25		4'443.55		2'296.50	36'362.45
Jaun	706	68.39	1'931.35	10'358.45		1'843.55		952.80	15'086.15
La Roche	1'395	114.60	6'394.70	34'297.05		6'104.00		3'154.70	49'950.45
Le Pâquier	1'069	96.64	4'132.35	22'163.20		3'944.50		2'038.60	32'278.65
Marsens	1'544	95.17	5'877.70	31'524.30		5'610.55		2'899.65	45'912.20
Morlon	605	112.54	2'723.45	14'607.00		2'599.70		1'343.55	21'273.70
Pont-en-Ogoz	1'568	96.95	6'080.70	32'613.10		5'804.30		2'999.80	47'497.90
Pont-la-Ville	564	96.93	2'186.75	11'728.30		2'087.35		1'078.80	17'081.20
Riaz	2'014	102.26	8'238.05	44'183.80		7'863.60		4'064.10	64'349.55
Sâles	1'343	83.99	4'511.95	24'199.25		4'306.85		2'225.90	35'243.95
Sorens	931	88.97	3'313.25	17'770.15		3'162.65		1'634.50	25'880.55
Vaulruz	946	86.21	3'262.20	17'496.30		3'113.90		1'609.35	25'481.75
Villarvolard	261	88.80	927.05	4'972.25		884.95		457.35	7'241.60
Vuadens	1'946	94.83	7'381.55	39'590.10		7'046.05		3'641.55	57'659.25
TOTAUX	44'217		186'449.90	999'999.95	355'950.00	177'974.90	100'000.00	50'000.05	1'870'374.80

¹ Calculs basés sur la population légale au 31.12.2008 et l'indice régional de capacité financière pour les années 2009 et 2010

² Participation de la commune siège de Gruyères (20%) pour le projet de téléphérique versée pour la deuxième moitié en 2010

³ Participation des communes intéressées (10%), soit toutes les communes de la Gruyère : deuxième moitié versée en 2010 pour le projet de téléphérique de Moléson

⁴ Participation de la commune siège de Bulle (20%) pour le projet de réfection du Musée

⁵ Participation des communes intéressées (10%), soit toutes les autres communes de la Gruyère

⁶ Les échéances de paiement sont fixées au 28 février 2010 pour la première partie et au 31 juillet 2010 pour la seconde partie
Bulle, le 15 octobre 2009

B. FONDS REGIONAL D'INVESTISSEMENT

	COMPTES 2009		BUDGET 2010		COMPTES 2010	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Utilisation des fonds						
5150 Rives du lac *9	100'000.00		350'000.00		350'000.00	
5180 Crédit d'études pour un centre sportif régional	272'187.00		0.00		0.00	
5200 Projet de téléphérique de Moléson *10	0.00		3'559'500.00		3'559'500.00	
5250 Projets des remontées mécaniques (société d'économie mixte) *11	0.00		0.00		50'242.50	
5300 Projet de bus-pyjama *12	58'051.00		70'000.00		53'704.00	
5400 Projet du Musée gruérien *13	0.00		500'000.00		0.00	
Origine des fonds						
6100 Contributions ordinaires		1'000'000.00		1'000'000.00		1'000'000.00
6200 Contributions supplémentaires pour les remontées mécaniques *14		533'925.00		533'925.00		533'924.90
6400 Contributions supplémentaires pour le Musée gruérien *15		0.00		150'000.00		150'000.00
6800 Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement *7		18'867.75		49'000.00		96'274.30
Avances à terme fixe						
7220 ATF no 17 Fr. 500'000.-- / 3.00% / 01.10.2010 -		0.00		500'000.00		0.00
Sous-total	430'238.00	1'552'792.75	4'479'500.00	2'232'925.00	4'013'446.50	1'780'199.20
Variation des disponibilités	1'122'554.75			2'246'575.00		2'233'247.30
Total	1'552'792.75	1'552'792.75	4'479'500.00	4'479'500.00	4'013'446.50	4'013'446.50

Notes :

- *5 Augmentation du Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement; ce montant correspond au bénéfice net de l'exercice 2010
- *9 Versement prévu au budget 2010 confirmé par le comité ARG du 23.09.2010, mais effectué en 2011 dès réception du courrier de confirmation de la garantie de financement du solde du projet
- *10 Participation de l'ARG au projet de téléphérique de Moléson, dont les travaux ont débuté en 2010
- *11 Part aux frais de fonctionnement de la société RMF SA à répartir sur plusieurs années entre les régions de la Gruyère, de la Singine et les sociétés de remontées mécaniques concernées.
- *12 Participation versée aux tpf représentant les 70% des frais des lignes des bus-pyjama pour 3 ans dès 2009 moins la reprise par les tpf de la ligne de la Jogne dès 2010
- *13 Versement prévu en 2011 en fonction de l'avancement des travaux
- *14 Contributions supplémentaires de la commune siège de Gruyères et des communes intéressées au projet du téléphérique de Moléson
- *15 Contributions supplémentaires de la commune siège de Bulle et des communes intéressées au projet du Musée gruérien

C. BILANS COMPARES AU 31.12.2009 ET AU 31.12.2010

	31.12.2009	31.12.2010
<u>ACTIF</u>		
1020 BCF, cpte courant no 11.16.083603-08	115'403.33	62'836.53
1040 BCF, cpte épargne no 25.01.124.715-09	1'006'454.00	149'121.65
1090 BCF, cpte épargne bonus no 30.01.188.497-02	100'132.70	100'646.75
1095 Banque CIC, cpte courant no 800414.1	750'062.35	2'910.00
1096 Banque CIC, dépôt à terme 29-12-09 - 29.06.10	250'000.00	0.00
1310 Titres (Télégruyère SA - Espace Gruyère SA - Les Bains de la Gruyère SA - Remontées mécaniques fribourgeoises SA) *16	1.00	1.00
1390 Actifs transitoires *17	12'403.45	9'900.00
1400 Débiteurs AFC	2'619.95	5'737.85
Total de l'actif	<u>2'237'076.78</u>	<u>331'153.78</u>
<u>PASSIF</u>		
2400 Créanciers *18	9'684.00	1'998.90
2590 Passifs transitoires *19	69'194.60	404'204.00
2800 Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement *7	375'605.80	471'880.10
Total du passif	<u>454'484.40</u>	<u>878'083.00</u>
2900 Dette nette *20	1'782'592.38	-546'929.22

Notes :

- *7 Constitution d'un Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement
- *16 Titres de Télégruyère SA pour une valeur nominale de Fr. 56'000.- - Espace Gruyère SA pour une valeur nominale de Fr. 450'000.- - Les Bains de Charmey en Gruyère SA pour une valeur nominale de Fr. 1'000'000.- et Remontées mécaniques fribourgeoises SA pour une valeur nominale de Fr. 21'700.--
- *17 Solde du subventionnement NPR 2010 à recevoir
- *18 Factures diverses
- *19 Participation au projet des Rives du Lac (Fr. 350'000.-), facture tpf pour bus-pyjama (Fr. 53'704.-) et autres factures
- *20 Fortune au 31.12.2009 diminuée de la variation des disponibilités (Fr. 2'233'247.30) et diminuée de l'avance du compte de fonctionnement au Fonds régional d'investissement (Fr. 96'274.30)